



Bon à savoir

De nombreux ateliers gratuits sont organisés pour vous accompagner :



Ateliers massage bébé par les parents

> Relation de bien-être et de détente avec votre bébé



Ateliers rencontres parents / enfants

> Temps d'écoute et réponses à toutes vos questions



Ateliers éducation sur la santé

> Allaitement maternel
> Développement global
> Besoins de l'enfant



Ateliers d'éveil et de lecture aux tout-petits

> Instants de partage autour d'activités adaptées

Retrouvez les coordonnées de la MDSI la plus proche de chez vous en contactant votre territoire d'action sociale ou sur somme.fr/mdsi

Les professionnels de la PMI vous accueillent et sont à votre écoute dans les Maisons départementales des solidarités et de l'insertion

Les territoires d'action sociale

Picardie Maritime

2 rive droite de la Somme
80100 ABBEVILLE

Tél. : 03 22 97 21 20

e-mail : territoire.picardiemaritime@somme.fr

Hauts de Somme

1 rue du Bois le Comte
80300 ALBERT

Tél. : 03 60 03 47 10

e-mail : territoire.hautsdesomme@somme.fr

Amiens

10 rue des Louvels
80000 AMIENS

Tél. : 03 22 97 24 67

e-mail : territoire.amiens@somme.fr

Cinq Vallées

Allée de la Haute Borne
ZAC des Hauts du Val de Nièvre
80420 FLIXECOURT

Tél. : 03 60 03 43 50

e-mail : territoire.5vallees@somme.fr

Somme Santerre

Chemin du Tour de Ville
80500 MONTDIDIER

Tél. : 03 60 03 45 37

e-mail : territoire.sommesanterre@somme.fr

Conseil départemental de la Somme

Pôle départemental de PMI
43 rue de la République - CS 32615
80026 AMIENS Cedex 1
03 22 71 80 80



PRÉPARONS ENSEMBLE L'ARRIVÉE DE VOTRE ENFANT

Une équipe de professionnels
pour vous accompagner



www.somme.fr

Des professionnels à votre écoute

Des premiers suivis de la grossesse jusqu'aux 6 ans de l'enfant, les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil départemental accompagnent au quotidien les familles. Dans une Maison départementale des solidarités et de l'insertion (MDSI) ou à votre domicile, rencontrez des médecins, sages-femmes, infirmières-puéricultrices, conseillères conjugales et familiales, et secrétaires médico-sociales.

Suivre votre grossesse

Les sages-femmes sont à votre disposition **dès le début de la grossesse et après l'accouchement**.

Elles se déplacent **à domicile** et assurent des consultations dans les **Maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI)**.

Ces consultations permettent :

- de déclarer la grossesse
- de bénéficier d'un suivi médical et de l'examen prénatal obligatoire
- de bénéficier d'un examen post-natal et d'évoquer la future contraception

Une puéricultrice peut également se déplacer à domicile pour aider à préparer l'arrivée de bébé.



Qu'est-ce que l'entretien prénatal précoce ?



L'entretien prénatal précoce est un **temps d'échanges** d'environ 45 minutes avec une sage-femme autour de la grossesse et de la naissance.

Il est obligatoire, et peut-être réalisé de préférence **au cours du 4^{ème} mois de grossesse afin de préparer la naissance dans de bonnes conditions**.

Qu'est-ce que la préparation à la naissance ?

La naissance se prépare ! Des rencontres chaleureuses et conviviales pour les futurs parents sont proposées.

C'est l'occasion :

- **de s'informer** sur la grossesse, l'accouchement et l'arrivée du nouveau-né
- **de mieux comprendre** ce que vous ressentez pendant la grossesse
- **d'apprendre** des techniques de respiration et de relaxation bénéfiques pour la mère et l'enfant dans le cadre de séances de préparation à la naissance (sophrologie, piscine...)
- **d'échanger** avec des professionnels et d'autres futurs parents

Des questions ?

Le service de Protection Maternelle et Infantile oriente et conseille les futurs parents autour de la grossesse et de l'arrivée de l'enfant. Il peut vous répondre sur :



La grossesse et l'accouchement :

l'évolution de la grossesse, le séjour à la maternité, les choix d'allaitement.



Les besoins d'un nouveau-né :

l'alimentation, l'hygiène, la santé de l'enfant.



Le choix du mode de garde :

l'assistante maternelle, la crèche familiale, la crèche collective, la halte-garderie ou multi-accueil.



Le retour à domicile :

l'organisation quotidienne et les questions pratiques autour de l'arrivée de l'enfant.

